

• Alliance contre le tabac en Ile-de-France • Association des Acteurs Lorrains en Tabacologie (AALT) • Association d'Aide aux Victimes du Tabagisme (AAVT) • Association Interdisciplinaire de Recherche sur le Tabagisme en Basse-Normandie (AIRTBN) • Association Nationale des Sages-femmes Tabacologues • Association Périnatalité Prévention Recherche Information (APPR) • Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC) • CaméraSanté • Capitale Stop/Tabac • Comité d'Education Sanitaire et Sociale de la Pharmacie Française (CESPHARM) • Comité National contre les Maladies Respiratoires (CNMR) • Comité National Contre le Tabagisme (CNCT) • Coordination Bretonne de Tabacologie (CBT) • Coordination de Lutte Anti-Tabac Azur Méditerranée (CLATAM)



• Espace de Concertation et de Liaison Addictions Tabagisme (ECLAT) • Fédération Française de Cardiologie (FFC) • Fédération Française des Oncologues Médicaux (FFOM) • France Réseau des Acteurs en Tabacologie Ligérien (FRACTAL) • Institut Rhône-Alpes-Auvergne de Tabacologie (RAAT) • Les Droits des Non-Fumeurs (DNF) • Ligue nationale contre le cancer (LNCC) • Ligue Vie & Santé • Mieux Vivre sans Tabac • Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) • Observatoire Sanitaire et Social des Activités Festives (OSSAF) • Office Français de prévention du Tabagisme (OFT) • Paris Sans Tabac (PST) • Réseau Hôpital Sans Tabac (RHST-A) • Société Française de Santé Publique (SFSP) • Société Française de Tabacologie • Tabac & Liberté

## Communiqué de presse

### AVERTISSEMENTS SANITAIRES GRAPHIQUES :

### C'EST UN BON DEBUT, MAIS LA FRANCE PEUT MIEUX FAIRE !

**Paris, le 20 avril 2011** - L'arrêté portant sur la mise en place des avertissements sanitaires graphiques sur les produits du tabac entre en vigueur cette semaine.

Depuis juillet 2008, le Ministère de la santé, soutenu par l'Alliance contre le tabac, a défendu activement l'apposition d'avertissements sanitaires graphiques sur les emballages des produits du tabac, afin de donner, d'une part, une information plus directe sur les risques liés au tabagisme et, d'autre part, de réduire l'utilisation des emballages à des fins promotionnelles par l'industrie du tabac. L'objectif est d'inverser l'évolution à la hausse de la consommation de tabac (+ 2 points chez les 15-75 ans et + 7 points chez les femmes de 45-64 ans dans les 5 dernières années) et de réduire son attractivité chez les jeunes.

La pression de l'industrie du tabac et des buralistes, conjuguée à la mollesse des pouvoirs publics, ont malheureusement minimisé l'impact et retardé l'adoption de ces visuels, mis en place au Canada il y a plus de 10 ans.

L'arrivée de ces avertissements graphiques est une étape dans la démarche ayant pour objet de dénormaliser l'utilisation du paquet par l'industrie du tabac comme support publicitaire.

*« A quand une application courageuse de l'article 11 de la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti-Tabac, portant sur le Conditionnement et l'étiquetage des produits du tabac ? »* s'interroge le Pr Martinet, Président de l'Alliance contre le tabac... *« A l'instar de l'Uruguay, la France pourrait décider d'apposer des visuels d'une taille atteignant 85 % de la surface des deux plus grands côtés du paquet ; et devrait lancer une consultation pour la mise en place des paquets neutres standardisés, comme en Australie ou en Grande-Bretagne ».*

#### Contacts :

Professeur Yves MARTINET (Président) : 06 83 51 31 69

Clémence CAGNAT-LARDEAU (Directrice) : 06 50 54 69 06

*L'Alliance contre le tabac, fédération d'associations regroupant aujourd'hui une trentaine de membres et de personnalités intervenant dans la lutte contre le tabagisme, contribue, aux niveaux national et international, à l'application des recommandations de la Convention-Cadre de l'OMS de lutte Anti-Tabac, signée et ratifiée par la France en 2004. Elle soutient des actions d'information et prévention, promeut une application rigoureuse de la réglementation, et exhorte un engagement des pouvoirs publics à la hauteur du nombre de décès que le tabagisme provoque...*